



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable
Administration de l'environnement

Fact. Nr.

16 MEI 2023

Controle

MATTHEEUWS ERIC TRANSPORT
2, NIJVERHEIDSTRAAT
B-8630 VEURNE

Esch-sur-Alzette, le 11 MAI 2023

RECOMMANDE

votre réf.:
notre réf.: L23at0113
dossier suivi par: Laura CHRIST

Concerne: Votre demande en vue de l'obtention d'une autorisation de collecte et de transport de déchets

Madame, Monsieur,

Je me réfère à votre demande introduite en date du 04/04/2023, et j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'arrêté ministériel **T/56/23-1** prévu par la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets.

En ce qui concerne le rapport annuel exigé par les dispositions de l'article 35(1) de la loi mentionnée ci-dessus et de l'autorisation, je vous informe que celui-ci doit se faire de moyennant l'outil informatique accessible sur le site internet http://www.aev.etat.lu/e_RA.php.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Laura CHRIST